



INCUBÉ À MONTRÉAL

Haylem Technologies, une entreprise en développement spécialisée en génie logiciel, a fait ses premiers pas au sein du Centre de l'entrepreneurship technologique, ou Centech, l'incubateur de l'École de technologie supérieure (ETS). Francis Haynes, ing., p.-d.g. d'Haylem Technologies, raconte son séjour dans l'incubateur.
 Par Antoine Palangié

Quand Francis Haynes obtient en 2007 son baccalauréat en électronique du génie électrique de l'ETS, il a déjà son idée en tête. Son frère est atteint de dyslexie-dysorthographe, un trouble d'origine neurologique qui entraîne des difficultés importantes à lire et à écrire avec exactitude et fluidité. À l'époque, les outils pour s'attaquer au problème sont encore plus rares que maintenant. Francis Haynes met donc au point, en association avec des orthophonistes, le Lexibar, une plateforme logicielle comportant un correcteur phonétique et orthographique qui guide l'utilisateur pour rectifier ses erreurs par lui-même. L'outil est très complet : une synthèse vocale aide à la lecture des textes dont les mots se mettent en surbrillance au fur et à mesure que l'ordinateur les énonce. Il est aussi accessible à tous par simple téléchargement sur le site Internet d'Haylem Technologies.

Pour le faire connaître, Francis Haynes et ses associés ont couru les congrès spécialisés pour offrir des licences gratuites d'essai. Pari gagné : la jeune société compte aujourd'hui toujours plus d'établissements d'enseignement et de commissions scolaires ainsi que de nombreux parents à son portefeuille de clients. « Notre potentiel de développement est élevé, puisque 10 % de la population québécoise est atteinte d'un trouble d'apprentissage », explique Francis Haynes.

Avant d'arriver à une telle réussite, l'entreprise a cependant connu des débuts plus modestes. Comme plusieurs autres fondateurs d'entreprises du secteur de l'électronique et de l'informatique devenues des géants mondiaux, Francis Haynes a tout simplement commencé dans un sous-sol de maison. Une situation peut-être pittoresque, mais qui devient rapidement problématique pour une société en croissance. En 2008, le jeune entrepreneur soumet une demande d'admission au Centech, et emménage finalement en 2010 dans les locaux du 400, rue Montfort à Montréal, à deux pas de l'ETS. Sur trois étages, une vingtaine de locaux abritent autant d'entreprises en phase d'émergence, de prototype ou de commercialisation. « Les entreprises sont prises de très bonne heure, mentionne Francis Haynes. Leur dossier est analysé par un jury de sélection sur la base des occasions d'affaires ou du développement d'une expertise technologique. »

DES BUREAUX... ET PLUS

Les cinq membres de l'équipe d'Haylem Technologies partagent un bureau équipé pour la gestion et la programmation; ils utilisent une pièce attenante pour stocker et emballer des produits. Dans leur cas, le Centech aura surtout représenté la possibilité d'occuper des locaux de travail très proches du centre-ville et du milieu des affaires pour un loyer sans commune mesure avec les tarifs du secteur (voir l'article « Faculté d'entreprendre »). Le forfait mensuel inclut téléphone, mobilier, accès à Internet, à des équipements de bureautique, à des salles de présentation et de conférence, à une cuisine communautaire. « Pour nous, souligne Francis Haynes, le Centech est plus une pépinière d'entreprise qu'autre chose, puisque nous avons peu recours aux services qu'il offre en plus de l'hébergement. Mais c'est toujours très intéressant d'être installé dans un milieu qui rassemble des entreprises en démarrage. Nous pouvons comparer nos expériences, réseauter lorsque certains événements nous

rassemblent, la réception de Noël par exemple, et faire bénéficier les entreprises plus jeunes de notre expérience. »

Au chapitre des avantages plus ponctuels, le Centech a aussi mis Haylem Technologies en contact avec plusieurs financiers, un service parmi d'autres dans la gamme qu'offre l'incubateur à l'intention des jeunes entrepreneurs. « Nous sommes moins suivis que la plupart des autres entreprises du Centech, parce que nous utilisons presque uniquement les commodités des lieux, précise Francis Haynes. Mais il y a tout un autre volet de mise en relation avec des professionnels qui peuvent répondre à toutes les questions liées au démarrage d'entreprise. »

« Notre potentiel de développement est élevé, puisque 10 % de la population québécoise est atteinte d'un trouble d'apprentissage. »

Car si le Centech a trois conseillers et du personnel de soutien administratif à demeure, il dispose surtout d'un vaste carnet d'adresses qui permet d'aller chercher auprès d'un bassin

externe d'experts bénévoles – avocats, banquiers, anges financiers, fiscalistes – les ressources nécessaires à tout besoin des entreprises. Le tout sans aucuns frais additionnels au loyer de base. Il offre aussi l'accompagnement aux dirigeants d'entreprise, la tenue de conseils consultatifs, et encourage le mentorat. Les conditions d'admissibilité imposent d'ailleurs que le projet soit suivi et approuvé par un professeur d'université québécoise qui fait office de mentor technologique.

La vocation du Centech est d'aider les entreprises à évoluer vers l'autonomie financière, si bien que quand les entreprises en incubateur deviennent capables de se payer des locaux à des prix normaux, elles doivent se préparer à quitter la rue Montfort pour laisser la place à de nouvelles. En moyenne, les entreprises y restent trois ans. Haylem Technologies, qui est en phase de commercialisation et entame sa cinquième année à l'incubateur, passera donc bientôt à une nouvelle étape de son développement dans un autre lieu. Parmi ses projets, une version de Lexibar pour Mac et tablettes; de quoi permettre à plus d'enfants et d'adultes de lire et d'écrire sans difficultés. ◀

